



Territoires

Développer vos énergies !

Avec le Contrat ENERGIES

RENOUVELABLES THERMIQUES

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ariège a contractualisé avec l'ADEME un dispositif qui est un outil d'accompagnement et de soutien technique et financier au développement des énergies renouvelables thermiques (ENR) sur l'Ariège.

Le SDE 09 propose une expertise pour l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics ou privés (hors particulier) tout au long de leurs opérations, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations en fonctionnement, dans un objectif global de performance et de qualité.

Pour atteindre les objectifs du contrat de voir aboutir un maximum de projets utilisant les énergies renouvelables thermiques ciblées, le SDE travaille en partenariat avec l'ALEDA le Conseil Départemental de l'Ariège et le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

Le SDE 09 s'assure également que le projet réponde aux conditions d'éligibilité pour bénéficier des aides à l'investissement de l'ADEME. Ces aides sont calculées en fonction de la production énergétique de l'installation.

POUR BÉNÉFICIER DU SOUTIEN FINANCIER

Votre projet peut porter sur une construction neuve ou en réhabilitation et se destine à mobiliser les ENR des filières éligibles.

LES FILIÈRES ÉLIGIBLES



La production de chaleur à partir

- *de la biomasse (bois énergie).**
- *de la géothermie assistée par pompes à chaleur (sur nappe, sur sondes, sur eaux usées).**
- *de l'énergie solaire thermique (eau chaude sanitaire, ...).**

La création des réseaux de chaleur associés à ces EnR, le cas échéant.

En quelques mots



PUBLIC ELIGIBLE

- Collectivités locales
- Entreprises
- Bailleurs sociaux
- Associations.

OPERATIONS ELIGIBLES

- Les projets pouvant utiliser
- Une chaudière à bois,
- De la géothermie
- Des Panneaux solaires pour produire de l'eau chaude
- Réseau de chaleur

POURQUOI UN CONTRAT ENR

- Bénéficier d'une aide pour les études et calibrer le projet.
- Etre accompagné pour monter le dossier.
- Bénéficier de subventions pour l'investissement.

CONTACTER

**Le SDE 09 pour
s'inscrire dans le contrat
ENR**

Des énergies renouvelables sur mon territoire : pourquoi ?

De plus en plus matures et rentables, les énergies renouvelables offrent à court terme des perspectives non négligeables de création de richesses et d'emplois en prise directe avec les territoires.

A long terme, elles seront en mesure de répondre aux enjeux d'approvisionnement sécurisé en énergie, dans un contexte d'accroissement de la demande et d'augmentation des prix dus à l'épuisement des ressources énergétiques.

Sur un territoire comme l'Ariège où le recours au fioul comme énergie de chauffage est largement répandu, la conversion vers les ENR est une véritable opportunité qu'il faut saisir dès à présent.

Pour optimiser leurs performances, les installations ENR doivent faire l'objet d'une conception et d'une mise en œuvre soignées. L'exploitation des équipements est une phase tout aussi importante.

Les avantages

- ❖ Réduire la dépendance aux énergies fossiles et à la volatilité des prix des produits énergétiques.
- ❖ Maîtriser le coût de fonctionnement :
- ❖ Réduire ses factures.
- ❖ Stimuler l'économie locale par la création et la pérennisation d'emplois
- ❖ Limiter les émissions de gaz à effet de serre
- ❖ Se montrer exemplaire

CONTACTS

Philippe BONREPAUX

p.bonrepaux@sde09.fr 05.34.09.85.30

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'ARIEGE
ZA JOULIEU 09000 SAINT JEAN DE VERGES

Porté par :



Financé par :



En partenariat avec :

